

Consignes de protection des données pour les tierces parties

Notre traitement de vos données et vos droits

– Informations selon les articles 13, 14 et 21 du règlement général sur la protection des données (RGPD)

Nous prenons au sérieux la protection des données. Bien que Ford Credit (Switzerland) GmbH soit une société dont le siège est en Suisse, nous traitons vos données en tant que membre du groupe Ford international en conformité avec les dispositions européennes en matière de protection des données, en particulier le règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD). Ceci est à votre avantage, car les prescriptions du RGPD se caractérisent par une densité de réglementation élevée. Les prescriptions de la loi suisse sur la protection des données (LPD) restent bien entendu applicables dans la mesure où la LPD contient des dispositions supplémentaires contraignantes et où le traitement des données n'a pas lieu dans l'EEE. Avec les informations suivantes, nous souhaitons vous donner un aperçu du traitement de vos données personnelles par nous et de vos droits découlant du droit de protection des données.

1. Qui est responsable du traitement des données et à qui puis-je m'adresser ?

Responsable (ci-après dénommé également « Ford Credit » ou « nous »)

Ford Credit (Switzerland) GmbH
Geerenstrasse 10
8304 Wallisellen
Tél. : 043 233 26 40
Fax : 043 233 20 50

Vous pouvez joindre notre préposé d'entreprise à la protection des données à la même adresse, à l'att. du préposé à la protection des données, ou par e-mail à finfo@ford.com.

Point de contact dans l'UE : dpeurope@ford.com

2. Quelles sources et données utilisons-nous ?

Nous traitons des données personnelles que nous recevons de garants ou de concessionnaires à votre sujet ou directement de vous dans le cadre de la mise en route du contrat de notre relation d'affaires ou d'une autre manière (documents contractuels, déclarations, correspondance ou autres documents).

Par ailleurs, nous traitons – dans la mesure où cela est nécessaire pour la mise en route du contrat ou la fourniture de notre prestation de service – des données personnelles que nous obtenons de manière légitime de sources accessibles au public (p. ex. registres de débiteurs, registres fonciers, registre du commerce et des associations, presse, Internet) ou qui nous sont transmises de façon justifiée par d'autres entreprises du groupe Ford ou d'autres tiers (p. ex. un service de renseignements sur le crédit comme Creditreform, service central d'information de crédit, service d'information pour le crédit à la consommation ou un partenaire de coopération).

Les données personnelles pertinentes sont

détails personnels (nom, adresse et autres données de contact comme téléphone, fax, e-mail, date et lieu de naissance et nationalité),

données de légitimation (p. ex. données d'identité, ID fiscale) et **données d'authentification** (p. ex. modèle de signature).

Par ailleurs, il peut aussi s'agir de **données de commande** (p. ex. coordonnées bancaires, ordre de paiement), d'informations sur votre **situation** générale et financière (p. ex. profession, état civil, revenu, données de solvabilité, données de scoring/rating, renseignements, origine des valeurs patrimoniales), **données de distribution** (y compris participation à des formations), de **données de documentation** (p. ex. procès-verbal de contact).

données sur votre **utilisation** de nos **télémedias** et systèmes IETI proposés (p. ex. moment de la consultation de nos sites Internet,

applications ou newsletters, celles de nos pages où vous cliquez ou vos inscriptions dans les télémedias ou systèmes IETI de ce type) ainsi que d'autres données comparables aux catégories citées.

Dans toutes les catégories, des **données d'utilisation informatique** peuvent être générées.

3. Pour quelles fins traitons-nous vos données (objet du traitement) et sur quelle base juridique ?

Les données sont traitées par Ford Credit en tenant compte du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) et – dans la mesure où ce dernier contient des prescriptions supplémentaires de nature contraignante et que le traitement des données n'a pas lieu dans l'EEE – de la LPD.

L'objet commercial de Ford Credit est le financement d'automobiles, notamment la fourniture de prestations de service de leasing et le financement de véhicules du stock (factoring).

L'objet principal du traitement des données est le soutien technique informatique des différents processus de travail d'entreprise, y c. la sécurité des données.

Le traitement a donc lieu pour

- les tâches en rapport avec la vérification de la demande et de la solvabilité,
- les tâches en rapport avec l'administration/le suivi des contrats de clients, de concessionnaires et de financement des stocks (vérification de la demande et de la solvabilité, réalisation et exécution du contrat, suivi),
- l'évaluation et les décisions relatives à l'octroi du financement, à l'évaluation et à l'appel de sûretés telles que les cautions et les garanties,
- ainsi que d'autres tâches administratives générales.

3.1 Pour l'exécution des obligations contractuelles (art. 6, al. 1b RGPD)

Le traitement de données personnelles (art. 4 n° 2 RGPD) sert à fournir des prestations de service financières, notamment pour les mesures précontractuelles ainsi que toutes les activités nécessaires pour l'exploitation et l'administration d'un institut de crédit et de services financiers. Ceci englobe notamment les prestations de services de leasing.

3.2 Dans le cadre de la balance des intérêts (art. 6, al. 1f RGPD)

Si nécessaire, nous traitons vos données pour défendre nos intérêts légitimes ou ceux de tiers. Exemples :

- consultation et échange de données avec des services de renseignements (p. ex. Creditreform) pour déterminer les risques de solvabilité ou de perte dans les opérations de crédit,
- exercice de droits juridiques et défense en cas de litiges juridiques,
- garantie de la sécurité informatique et des données ainsi que de l'exploitation informatique de Ford Credit,
- prévention et clarification d'actes punissables,
- mesures de contrôle de l'activité et perfectionnement de services et de produits.

3.3 À la suite de votre consentement (art. 6, al. 1a RGPD)

Dans la mesure où vous nous avez donné un consentement pour le traitement de données personnelles à des fins déterminées, la légitimité de ce traitement est donnée sur la base de votre consentement.

Un consentement donné peut être révoqué à tout moment.

La révocation du consentement n'affecte pas la légitimité des données traitées jusqu'à la révocation. La révocation n'affecte pas non plus la légitimité du traitement, dans la mesure où il repose sur des bases de légitimation légales.

3.4 En raison de dispositions légales (art. 6, al. 1c RGPD) ou dans l'intérêt public (art. 6, al. 1e RGPD)

Par ailleurs, nous sommes soumis en tant que prestataire de services financiers à diverses obligations juridiques, c'est-à-dire à des exigences légales (p. ex. loi sur le crédit à la consommation, loi sur le blanchiment d'argent, lois fiscales).

Les fins de traitement englobent entre autres la vérification de la solvabilité, de l'identité et de l'âge, la prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, l'accomplissement d'obligations de contrôle et de déclaration de droit fiscal ainsi que l'évaluation et le contrôle de risques.

4. Qui reçoit mes données ?

Au sein de Ford Credit, ont accès à vos données les services qui en ont besoin pour l'accomplissement de nos obligations contractuelles et légales.

Les sous-traitants que nous employons (art. 28 RGPD) peuvent recevoir des données aux fins susmentionnées.

Ces sous-traitants sont liés par contrat dans toutes les obligations de confidentialité de Ford Credit, en particulier en fonction des dispositions légales sur la protection des données, et n'ont pas le droit d'utiliser ces données à leurs propres fins.

Les sous-traitants sont des sociétés du groupe Ford ou d'autres prestataires en Suisse et à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne ayant divers domaines d'activité, p. ex. prestations bancaires, numérisation/gestion de documents contractuels, services informatiques, logistique, services d'impression, télécommunication, prestations de services d'impression ainsi que distribution et marketing.

Pour pouvoir accomplir le mandat de manière conforme, le sous-traitant respectif reçoit les données nécessaires à cet effet, qui doivent être de nouveau effacées en tenant compte des délais de conservation légaux une fois l'ordre exécuté.

En ce qui concerne la transmission de données à des destinataires extérieurs à Ford Credit, il faut d'abord noter que nous ne pouvons transmettre d'informations sur vous que si les dispositions légales l'exigent, si vous y avez consenti ou si nous sommes habilités à donner un renseignement financier.

Dans ces conditions, les destinataires de données personnelles peuvent être p. ex. :

- des organismes et institutions officiels (p. ex. administrations fiscales) en présence d'une obligation légale ou administrative.
- D'autres destinataires de données peuvent être les organismes pour lesquels vous nous avez donné votre consentement à la transmission de données.

5. Pendant combien de temps mes données sont-elles conservées ?

Nous traitons et enregistrons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire pour l'accomplissement de nos obligations contractuelles et légales.

Si les données ne sont plus nécessaires pour l'accomplissement d'obligations contractuelles ou légales, elles sont régulièrement effacées, à moins que leur traitement – pendant une durée limitée – ne soit nécessaire aux fins suivantes :

- accomplissement des obligations de conservation de droit commercial et fiscal: il convient de citer le code des obligations (CO), les lois fiscales et la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Les délais qui y sont stipulés pour la conservation ou la documentation peuvent aller jusqu'à plus de dix ans.
- obtention de moyens de preuve dans le cadre des dispositions légales en matière de prescription.

6. Des données sont-elles transmises dans un pays tiers ou à une organisation internationale ?

Une transmission de données à des organismes dans des États en dehors de la Suisse, de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (dits États tiers) a lieu dans la mesure où

- c'est nécessaire pour les activités mentionnées au point 3,
- la loi le prescrit (p. ex. obligations de déclaration de droit fiscal) ou
- vous nous avez fourni votre consentement à cet effet.

Des données sont transmises en particulier à des organismes dans des États tiers, à des sites du groupe aux USA et à d'autres sites dans le monde (p. ex. Inde) dans le cadre du traitement des commandes.

En cas de transmissions en dehors des obligations légales, ces destinataires sont liés par contrats standards dans toutes les obligations de confidentialité de Ford Credit, en particulier en fonction des dispositions légales sur la protection des données, et n'ont pas le droit d'utiliser ces données à leurs propres fins.

7. Quels sont mes droits en matière de protection des données ?

Si vous souhaitez faire valoir l'un des droits mentionnés ci-après, vous pouvez vous adresser à tout moment à nous.

a. Droit d'information (art. 13 RGPD)

Cette information a pour but de garantir votre droit d'information en ce qui concerne les données qui sont recueillies sur vous.

Dans le cadre de la vérification de solvabilité, des données de sources externes comme les services de renseignements (p. ex. Creditreform, service central d'information de crédit, service d'information pour le crédit à la consommation) sont recueillies le cas échéant. À cet effet, de plus amples informations sont fournies dans le contrat client.

b. Droit de renseignement (art. 15 RGPD)

Vous pouvez nous demander à tout moment des renseignements sur les données traitées à votre sujet.

c. Droit à rectification (art. 16 RGPD)

Vous avez le droit d'exiger de nous sans délai la rectification de données personnelles vous concernant.

Nous vous ferons parvenir une communication correspondante dans la mesure où une rectification a eu lieu.

d. Droit à effacement (art. 17 RGPD)

Vous avez le droit d'exiger de nous l'effacement immédiat de données personnelles vous concernant, dans la mesure où

- elles ne sont plus nécessaires aux fins de recensement ou de traitement,
- elles n'ont été traitées que sur la base d'un consentement et que celui-ci a été révoqué,
- opposition est faite au traitement et il n'existe pas de raisons prioritaires légitimes pour le traitement,
- elles ont été traitées de manière illicite, ou
- l'effacement est requis pour l'accomplissement d'une obligation légale de Ford Credit.

Nous vous ferons parvenir une communication correspondante dans la mesure où un effacement a eu lieu.

e. Droit à restriction du traitement (art. 18 RGPD)

La restriction du traitement peut être exigée

- si vous contestez l'exactitude des données,
- si le traitement est illicite et que vous refusez l'effacement de vos données,
- si nous n'en avons plus besoin, mais que vous les aviez fournies pour faire valoir, exercer ou défendre vos droits légaux,
- ou si vous avez formé opposition et que la balance des intérêts n'est pas encore terminée.

Nous vous ferons parvenir une communication correspondante dans la mesure où une restriction a eu lieu.

f. Droit à transmissibilité des données (art. 20 RGPD)

Vous avez le droit d'obtenir les données que vous avez mises à disposition dans un format structuré, courant et lisible mécaniquement, dans la mesure où le traitement repose sur un consentement ou est réalisé en vue d'exécuter un contrat avec vous et à l'aide d'une procédure automatisée.

Dans la mesure où c'est techniquement réalisable, vous avez le droit à ce que ces données soient transmises directement par Ford Credit à un autre responsable.

g. Droit de recours (art 77 RGPD)

Vous avez le droit de faire recours auprès d'une autorité de surveillance si vous êtes d'avis que le traitement des données personnelles vous concernant enfreint le RGPD ou la LPD.

8. Existe-t-il pour moi une obligation de mise à disposition de données ?

Dans le cadre de notre relation d'affaires, vous devez mettre à disposition uniquement les données personnelles qui sont nécessaires à la justification, à la réalisation et à la résiliation d'une relation d'affaires ou que nous sommes obligés par la loi de recueillir. Sans ces données, nous allons devoir en règle générale refuser la conclusion du contrat ou ne pourrons plus exécuter un contrat existant et devons le résilier le cas échéant.

En particulier nous sommes tenus, selon les prescriptions relatives au blanchiment d'argent, de vérifier votre identité avant la fondation de la relation d'affaires, par exemple à l'aide de votre pièce d'identité, et de relever ce faisant votre nom, votre lieu et votre date de naissance, votre nationalité ainsi que votre adresse de domicile. Pour pouvoir accomplir cette obligation légale, vous devez mettre à notre disposition, selon la loi sur le blanchiment d'argent, les informations et documents nécessaires et vous faire annoncer sans délai les modifications survenant au cours de la relation d'affaires. Si vous ne mettez pas à notre disposition les informations et documents nécessaires, nous ne pouvons pas entamer la relation d'affaires que vous souhaitez.

9. Comment procéder en ce qui concerne les données de tiers ?

Si vous établissez la relation d'affaires conjointement avec une autre personne (p. ex. conjoints, débiteur solidaire) ou nous avez fourni des indications sur une coopération financière ou autre avec une autre personne, vous vous assurez que vous êtes habilité(e) à nous transmettre des données sur cette personne. En même temps, vous vous assurez d'être autorisé(e) à nous donner la permission de demander des renseignements sur cette personne, en particulier au sens du chiffre 3.4.

Enfin, vous communiquerez à cette personne qui nous sommes, comment nous traitons vos données et à quelles fins. À cette fin, vous porterez à la connaissance de cette personne les dispositions des présentes consignes de protection des données.

Si une caution ou un garant garantit vos engagements, vous consentez à ce que nous divulguions à la caution ou au garant tous les détails de la relation de compte et des mouvements du compte.

10. Dans quelle mesure existe-t-il une prise de décision automatisée ?

Pour la justification et la réalisation de la relation d'affaires, nous n'utilisons pas de prise de décision automatique selon l'article 22 du RGPD. Si nous devons appliquer cette procédure dans certains cas, nous vous en informerons séparément, dans la mesure où la loi le prescrit.

11. Dans quelle mesure mes données seront-elles utilisées pour la formation de profils (scoring) ?

Nous traitons partiellement vos données de manière automatisée dans le but d'évaluer certains aspects personnels (profiling). Nous employons par exemple le profiling dans les cas suivants :

- En vertu de directives légales et réglementaires, nous sommes tenus de combattre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les délits économiques. Des évaluations de données (notamment dans le trafic des paiements) seront effectuées à cet égard. Ces mesures servent en même temps à votre protection.
- Dans le cadre de l'évaluation de votre solvabilité, nous utilisons le scoring. À cet effet, nous calculons la probabilité avec laquelle un client va remplir ses obligations de paiement de manière conforme au contrat. Le calcul peut englober par exemple la situation du revenu, les dépenses, les engagements existants, la profession, l'employeur, la durée de l'occupation, les expériences faites lors de la relation d'affaires existante, le remboursement conforme au contrat de crédits antérieurs ainsi que des informations de services de renseignements relatifs au crédit. Le scoring repose sur une procédure mathématique et statistique reconnue et éprouvée. Les scores déterminés nous aident à prendre des décisions dans le cadre de conclusions de produits et passent dans la gestion du risque en cours.

Information sur votre droit d'opposition selon l'article 21 du règlement général sur la protection des données (RGPD)

1. Droit d'opposition basé sur un cas individuel

Vous avez le droit à tout moment, pour des raisons résultant de votre situation particulière, de vous opposer au traitement des données personnelles vous concernant, qui a lieu en vertu de l'article 6, alinéa 1, lettre e du RGPD (traitement des données dans l'intérêt public) et l'article 6, alinéa 1, lettre f du RGPD (traitement des données sur la base d'une balance des intérêts); ceci vaut également pour un profiling basé sur cette disposition au sens de l'article 4 n° 4 du RGPD.

Si vous faites opposition, nous ne traiterons plus vos données personnelles, à moins que nous ne puissions prouver des motifs impératifs dignes de protection pour le traitement, qui l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou que le traitement serve à faire valoir, à exercer ou à défendre des droits légitimes.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre page d'accueil, www.fordcredit.ch

15.05.2018